



19 NOV. 2025

APPEL A CANDIDATURES

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP recrute pour le compte du Département de Médecine & Spécialités Médicales de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie (FMPO) :

- **Un (01) enseignant-chercheur en Pédiatrie.**

Diplômes requis:

- diplôme d'État de Docteur en Médecine ;
- diplôme d'Etudes Spécialisées / Master ;
- diplôme Inter-universitaire ou Universitaire **dans le domaine de la Pédiatrie** (Pneumologie-allergologie, Nutrition pédiatrique, Urgence pédiatrique, Néonatalogie ou Périnatalogie...) ou tout autre diplôme admis en équivalence.

Missions principales:

- assurer les enseignements théoriques et/ou pratiques ;
- participer aux activités pédagogiques du département et de la faculté ;
- participer aux programmes / projets et activités de recherche ;
- participer à l'encadrement des étudiants dans les domaines de sa spécialité ;
- contribuer à la réalisation des formations, à la vie et à l'animation scientifique du département et de la faculté ;
- participer aux activités de service à la communauté ;
- exécuter des tâches administratives en rapport avec les missions institutionnelles.

Expériences professionnelles

- Avoir une expérience dans l'enseignement supérieur (pédagogie et recherche).

Eligibilité

- Présenter un dossier complet à la date de clôture de l'appel à candidatures.

.../...

Modalités de sélection

- La procédure d'évaluation des candidatures consiste à un examen des dossiers de candidature suivi d'un entretien avec les candidats sélectionnés

Modalités et date limite de dépôt

Le dossier complet doit être déposé en ligne à l'adresse suivante:
<https://recrutement.ucad.sn>, au plus tard le**24 DEC 2025**à 12 heures.

Pièces à fournir

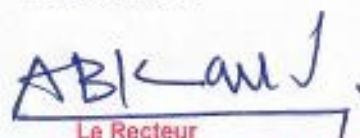
Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes:

- une demande manuscrite adressée au Recteur de l'UCAD ;
- une lettre de motivation;
- un curriculum vitae;
- une copie légalisée par la police ou la gendarmerie de la carte nationale d'identité ;
- les copies légalisées des diplômes ou attestations de réussite aux diplômes et relevés de notes (du baccalauréat au doctorat) ;
- les tirets à part des publications scientifiques avec preuves d'indexation ;
- les exemplaires de mémoires ou thèses ;
- les justificatifs d'expérience dans l'enseignement (pédagogie et recherche) ;
- les attestations de services faits ;
- tout autre document justificatif du CV.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus de recrutement.

Fait à Dakar, le **19 NOV. 2025**

Le Recteur



Le Recteur
Président du Conseil Académique de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Alioune Badara KANDJI